



Siège Social : Brayes, 21 chemin le travers
12300 Saint-Santin

Téléphone : 0565640791
Télécopie : 0565640796
e.mail : sarl.gratacap@orange.fr

SARL au capital de 700 000€
R.C. RODEZ B 394 220 370
Dom. Banc. C.R.C.A. DECAZEVILLE 00032134020
N° siret : 394220370 00024
N° TVA intra : FR68394220370

Facture N° FC_043968

DATE	CLIENT	PAGE
31/03/2025	016547	Page 1 / 1

GAEC LE TILLEUL DE PARAMELLE

PARAMELLE

46210 SAINT CIRGUES

REFERENCE	DESIGNATION	Quantité	Prix Brut H.T	Montant H.T	TVA
PDQDIVERS	Bon de livraison client : BC_094500 : : 05/03/25 CISAILLE CHANTOURNEUSE 26CM	1	60,46	60,46	8
RONDELLE6	Bon de livraison client : BC_094751 : : 13/03/25 RONDELLE DIAM 6	20	0,12	2,40	8
BOULPO6X60	BOULON POELIER 6X60	20	0,30	6,00	8

Virement le 24/04/25

CONDITIONS DE REGLEMENT				BASES HT	% TVA	MT TVA	TOTAL H.T.	68,86
N°	MONTANT	MODE	ECHEANCE	8	68,86	20,00%	13,77	TOTAL TVA
1	82,63	Virement bancaire	31/03/25				TOTAL TTC	82,63
Virement bancaire fin de mois							ACOMPTE	0,00
				NET A PAYER :		82,63 EUR		

Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées - IBAN : FR76 1120 6000 2900 0321 3402 005 - AGRIFRPP812

Clauses de réserve de propriété : le vendeur conserve la propriété pleine et entière des marchandises vendues jusqu'au paiement complet du prix, en application de la loi du 12 mai 1980. Tout différend quel qu'il soit et quelles que soient les conditions de ventes, d'exécution des commandes ou les modes de paiement acceptés est de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce du Siège Social de SARL GRATACAP

Conformément à l'article L.441-6 du code de commerce, des pénalités de retard sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement qui figure sur la facture : une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €, à laquelle il convient d'ajouter des pénalités de retard dont le taux est égal à trois fois le taux d'intérêt légal.